



25/27, rue Montorgueil
75001 PARIS

Tél. : 01 40 13 94 90
Fax : 01 40 13 09 14
Courriel : AUDITORBKZ@wanadoo.fr

LA CLAIRIERE

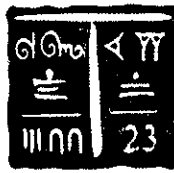
Association Loi 1901

60, rue Greneta
75002 Paris

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Assemblée Générale du 30 mars 2010



LA CLAIRIERE

Association Loi 1901

**60, rue Greneta
75002 Paris**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Ce rapport comporte 7 pages



SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames,

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 mars 2010, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LA CLAIRIERE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS:

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

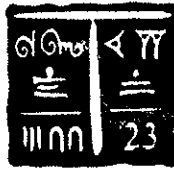
Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

AUDITOR
SARL d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
27, rue Montorgueil - 75001 PARIS
Tél. 01 40 13 94 90 - Fax 01 40 13 09 14
RCS PARIS B 353 997 699



II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES:

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 mars 2010

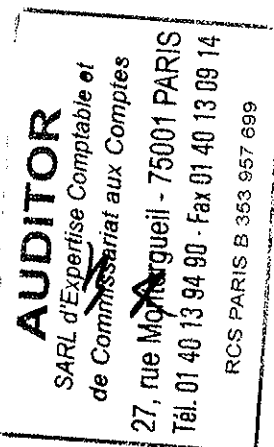


BILAN AU 31 12 2009

ACTIF	31.12.09	31.12.08	PASSIF	31.12.09	31.12.08
ACTIF IMMOBILISE			FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Droit au Bail	22 867	0	Fonds associatifs sans droit de reprise	204 356	204 356
Constructions	204 282	153 090	Report à nouveau	-5 666	-6 547
Agencements	517 661	220 974	Résultat de l'exercice	-50403	881
Matériel de transport	27 065	10 670	Subventions d'investissement	623 438	623 438
Mobilier et Matériel	29 199	0			
Immobilisations financières	115 592	107 101			
	<u>916 566</u>	<u>491 835</u>		<u>771 725</u>	<u>822 128</u>
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir	312199	118 553	Provisions départ en retraite plus risques	<u>113 951</u>	<u>130 117</u>
Autres débiteurs	96284	62 101			
Valeurs mobilières de placement	110000	284 317	FONDS DEBIES	<u>35 549</u>	<u>22 865</u>
Disponibilités	61715	278 471	DETTES		
	<u>580 198</u>	<u>743 442</u>	Fournisseurs	41 161	35 004
			Dettes fiscales et sociales	231 371	228 490
			Créditeurs divers	1 009	675
				<u>273 541</u>	<u>264 169</u>
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF			COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
Charges constatées d'avance	16 476	4 002	Produits constatés d'avance		
	<u>16 476</u>	<u>4 002</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL	1 194 766	1 239 279	TOTAL	1 194 766	1 239 279

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Charges constatées d'avance



COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2009

	Prévention	Centre social	Ensemble 2009	Rappel 2008
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Subventions	865 500	1 002 180	1 867 680	1 752 458
Dons	0	72 722	72 722	122 683
Produits accessoires	1 921	169 063	170 984	244 713
Reprise sur Fonds Dédiés		22 865	22 865	30 933
Reprise sur Provision Retraite	6 359	36 580	42 939	86 175
TOTAUX	<u>873 780</u>	<u>1 303 410</u>	<u>2 177 190</u>	<u>2 236 962</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et charges liés aux activités	48 830	98 656	147 486	127 011
Charges externes	87 487	172 416	259 903	285 525
Impôts et taxes	40 609	33 822	74 431	73 862
Charges de personnel	671 351	918 114	1 589 465	1 584 139
Dotations aux amortissements	4 742	44 993	49 735	90 424
Dotations aux provisions	11 847	59 823	71 670	50 055
Dotations aux Fonds Dédiés	2 100	33 449	35 549	22 865
TOTAUX	<u>866 966</u>	<u>1 361 273</u>	<u>2 228 239</u>	<u>2 233 881</u>
Résultat d'exploitation	6 814	-57 863	-51 049	3 081
Produits financiers		9 022	9 022	6 842
Charges financières		645	645	816
Résultat financier		<u>8 377</u>	<u>8 377</u>	<u>6 026</u>
Produits exceptionnels		13 569	13 569	905
charges exceptionnelles	6 359	12 934	19 293	6 196
Résultat exceptionnel	<u>-6 359</u>	<u>635</u>	<u>-5 724</u>	<u>-5 291</u>
Impôt sur les sociétés		<u>2 007</u>	<u>2 007</u>	<u>2 935</u>
Total des produits	<u>873 780</u>	<u>1 326 001</u>	<u>2 199 781</u>	<u>2 244 709</u>
Total des charges	<u>873 325</u>	<u>1 376 859</u>	<u>2 250 184</u>	<u>2 243 828</u>
RESULTAT NET	455	-50 858	-50 403	881
EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS : Bénévolat			308 491	322 400
CHARGES : Personnel bénévole			308 491	322 400

**COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2008 et 2009
ET PREVISIONNEL 2010**

	Réal 2008	Réal 2009	Budget 2009	Budget 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Subventions	1 752 458	1 867 680	1 778 800	1 882 400
Dons	122 683	72 722	127 000	38 400
Produits accessoires	244 713	170 984	208 200	206 000
Reprise sur Fonds Dédiés	30 933	22 865		
Reprise sur Provisions retraite & litiges	86 175	42 939		
Financements à rechercher				280 000
TOTAL	<u>2 236 962</u>	<u>2 177 190</u>	<u>2 114 000</u>	<u>2 406 800</u>

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats et charges liées aux activités	127 011	147 486	130 800	166 500
Charges externes	285 525	259 903	256 640	278 400
Impôts et taxes	73 862	74 431	84 100	88 700
Charges de personnel	1 584 139	1 589 465	1 597 410	1 805 100
Dotations aux amortissements	90 424	49 735	35 000	57 000
Dotations aux provisions	50 055	71 670	15 050	10 500
Dotations aux fonds dédiés	22 865	35 549		
TOTAL	<u>2 233 881</u>	<u>2 228 239</u>	<u>2 119 000</u>	<u>2 406 200</u>

Résultat d'exploitation	3 081	-51 049	-5 000	600
--------------------------------	--------------	----------------	---------------	------------

Produits financiers	6 842	9 022	6 000	6 000
Charges financières	816	645	1 000	600

Résultat financier	<u>6 026</u>	<u>8 377</u>	<u>5 000</u>	<u>5 400</u>
---------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Produits exceptionnels	905	13 569		
Charges exceptionnelles	6 196	19 293		

Résultat exceptionnel	<u>-5 291</u>	<u>-5 724</u>		
------------------------------	----------------------	----------------------	--	--

Impôt sur les sociétés	<u>2 935</u>	<u>2 007</u>		
------------------------	--------------	--------------	--	--

RESULTAT NET COMPTABLE	881	-50 403	0	0
-------------------------------	------------	----------------	----------	----------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS : Bénévolat	322 400	308 491		
-----------------------------	----------------	----------------	--	--

CHARGES : Personnel bénévole	322 400	308 491		
-------------------------------------	----------------	----------------	--	--

AUDITOR

SARL d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes

27, rue Montorgueil 75001 PARIS
Tél. 01 40 13 94 90 - Fax 01 40 13 09 14

RCS PARIS B 353 957 699

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le compte de résultat mentionne en produits et en charges la valorisation du bénévolat au taux horaire moyen des rémunérations perçues par les salariés de l'association augmenté de 50% de charges sociales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement suivant la durée de vie prévue.

- Droit au Bail	08 ans	12.50%
-Construction	40 ans	2.50%
Installations et Agencements		
- Dussoubs	20 ans	5.00%
- Greneta	15 ans	6.667%
Matériel de transport	5 ans	20.00%
Matériel de bureau	3 ans	33.33%
Mobilier informatique	3 ans	33.33%
Mobilier de bureau	5 ans	20.00%

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour départ en retraite

La provision pour départ en retraite et préretraite est dotée annuellement.
 Elle concerne tout le personnel de plus de 50 ans.
 Les charges sociales sont incluses à hauteur de 55%

- Cumul antérieur	130 117.00 €
- Reprises sur provisions	-32 939.00 €
- Dotation 2009	+16 773.00 €

- Cumuls au 31 12 2009	113 951.00 €

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Les subventions de fonctionnement ne sont retenues que dans la mesure où l'association les a reçues ou est certaine de les encaisser compte tenu des engagements signés par les organismes concernés.

CREDIT BAIL MATERIEL DE TRANSPORT.

Coût d'acquisition 2006	21 304.00 €
Coût des loyers :	
Antérieur	11 812.00 €
Exercice 2008	4 725.00 €

Coût à ce jour	16 537.00 €
Annuité à moins d'un an	4 725.00 €
Annuités à plus d'un an	2 363.00 €

Coût total	23 625.00 €



TABLEAU DE FINANCEMENT 2009

En milliers d'euro

			562
	Trésorerie au 01/01/2009		
RESSOURCES			-18
Subvention d'investissement			
Capacité d'auto financement de l'exercice		-18	
Résultat	-51		
Dotations aux amortissements	50		
Dotations/Reprises provisions retraite	-17		
	-18		
Diminution globale du besoin en fonds de roulement		-18	
EMPLOIS			373
Investissements		235	
Agencements et autres	236		
Report à nouveau	-1		
	235		
Fonds dédiés		-13	
		222	
Augmentation globale du besoin en fonds de roulement		151	
			171
	Trésorerie au 31/12/2009		

* voir détail page suivante





AUDITOR

25/27, rue Montorgueil
75001 PARIS

Tél. : 01 40 13 94 90
Fax : 01 40 13 09 14
Courriel : AUDITORBKZ@wanadoo.fr

LA CLAIRIERE

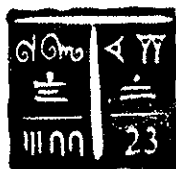
Association Loi 1901

60, rue Greneta
75002 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur les conventions réglementées

(Assemblée Générale du 30 mars 2010)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009



LA CLAIRIERE

Association Loi 1901

60, rue Greneta
75002 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2009

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Nous attirons cependant votre attention concernant les avances faites aux associations suivantes :

Le Monde Gourmand :

1/ Montant dû en début d'exercice	56 331 €
Refacturation diverses	851 €
Intérêts sur prêt	2 914 €
Remboursement reçu	(-) 20 000 €
Restant dû au 31/12/2009	40 096 €

Administrateurs Communs : Nicole DUFRENOY,
Alain GEISMAR et Bruno GILLES

2/ Concernant l'acquisition par le Monde Gourmand du droit du bail de la rue d'Hautpoul (Paris 19^{ème}) un prêt a été accordé par la Clairière au Monde Gourmand

Prêt du 29/12/2008 de
Echéance "in fine" le 31/12/2018, intérêts 3,99 %
payable annuellement et pour la première fois le
31/12/2009 (soit 10 annuités de 2 914 €)

73 046 €





Travail au Clair (A. I.) :

Montant dû en début d'exercice	0 €
Règlements reçus	0 €
Quote part :	
- loyer	6 600 €
- autre prestation	<u>16 261 €</u>
Restant dû au 31/12/2009	22 861 €

Administrateur commun : Bruno GILLES

Bati're

Montant dû en début d'exercice	7 200 €
Quote part loyer de l'exercice	7 200 €
Règlements reçus	- 8790 €
Restant dû au 31/12/2009	5 610 €

Administrateur Commun : Fabrice GOGUEL
Bruno RENE-BAZIN

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Paris,
le 12 mars 2010

